



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Créteil
Division des personnels ATSS
Et d'encadrement
DPAE 3
Bureau n° G623
Affaire suivie par :
Carole Bréchet
Tél : 01 57 02 61 83
Mél : promomds@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu le décret n° 2016-583 du 11 mai 2016 modifiant le décret n°2012-762 du 9 mai 2012 portant dispositions statutaires communes aux corps d'infirmiers de catégorie A des administrations de l'Etat ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports du 22 octobre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

Arrête

Article 1 :

Sont inscrits au titre de l'année 2021 sur le tableau d'avancement au grade d'infirmier de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur hors classe, les infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure dont les noms suivent :

Liste principale :

1. Madame Hélène HULIN- CLG GABRIEL PERI, AUBERVILLIERS
2. Madame Véronique PORTALIER- LPO LEON BLUM, CRETEIL

3. Madame Marie-Aude LUIGGI-AZMY- CLG CHRISTINE DE PISAN, PERTHES
4. Madame Ammara BOUDJANI- CLG VICTOR HUGO, AULNAY SOUS BOIS
5. Madame Agostina SCAGLIA- LP JULES MICHELET, FONTENAY SOUS BOIS
6. Madame Florence MARECHAUX- CLG LOUISE MICHEL, FAREMOUTIERS
7. Madame Corinne LE QUELLEC- CLG PABLO NERUDA, AULNAY SOUS BOIS
8. Madame Nassera TADJER- CLG JEAN JAURES, VILLEPINTE
9. Madame Maryse Luce ROOS- CLG CAMILLE SAINT SAENS, LIZY SUR OURCQ
10. Madame Yaelle LEVY- LPO LYC MARX DORMOY, CHAMPIGNY SUR MARNE
11. Madame Isabelle CARVIN- CLG DE LA DHUIS, NANTEUIL LES MEAUX
12. Madame Josiane SEPTFONDS- CLG THEODORE MONOD, GAGNY
13. Madame Souhad MOAD- CLG GERARD PHILIPPE, AULNAY SOUS BOIS
14. Madame Sylvie BONAIME- CLG CLEMENT GUYARD, CRETEIL

Article 2 :

La secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 18/06/2021

Pour le Recteur et par délégation
La Secrétaire Générale Adjointe de l'académie de Créteil
Directrice des Relations et des Ressources Humaines


Carole LAUGIER